



COMPTE RENDU DE REUNION DU C.D. CVL du 28 novembre 2009

Début 10h00, fin 12H00.

Présents : Denis CHOURAQUI, Laurent WOILLOT, Bruno FIEVET, Frédéric DEVAUX, Curt KNABE, Alain ROBERT.

Absent : David AUDE, Serge FURLANI, Jacques FRESNE, Nathalie FRESNE, Frédéric FOSSE, Véronique ROBERT.

Ordre du jour : Préparation AG 2009, fonctionnement club sur 2010

AG 2009 : Date retenue, le samedi 09 janvier 2010, horaire 17h00 à 19h30, salle de réunion Vauville Camp Manezyrol. Un pot sera offert à l'issue de l'AG.

Ordre du jour de l'AG :

- Présentation et vote du bilan moral
- Présentation et vote de l'exercice comptable 2009
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2010
- Adoption par vote (oui / non) des nouveaux statuts CVL qui ont été diffusés aux adhérents pour avis et remarques courant 2009
- Validation cotisation club 2010
- Présentation des bilans commissions
- Rappel sur les modalités de prise de licence 2010
- Election du comité de direction et du bureau. Le comité de direction actuel (entièrement reconstitué lors de l'AG extraordinaire du 27 février 2009) est composé de 12 membres. Conformément aux statuts CVL en vigueur, suite à un tirage au sort, 6 membres seront sortants.
- Questions diverses
- Pot

Les nouveaux statuts de CVL seront joints à la convocation à l'AG

Bilans des commissions :

Les bilans pourront être présentés sous forme de fichiers accompagnés par des photos. Faudra trouver un vidéo projecteur.

- commission Handicare, présentation par Véro et Alain
- Commission Delta, Frédo fera un point sur l'acquisition du matériel delta et sur le matériel en état qui sera utilisé pour les baptêmes delta.
- Commission CV, Laurent fera un point sur le matériel acquis pour la confection des CV et sur la journée multi activité de la CMCAS d'EDF. Véro fera un point sur la journée CV de Noël.
- Commission matériel, Fred fera un point sur l'inventaire, l'aménagement des locaux, le suivi des voiles club.
- Baptêmes et activité biplace, Curt fera le point
- Commission compétes et sortie club, Denis fera le point
- Club, Alain fera le point sur les formations et qualifications des membres de CVL et un rappel sur la réglementation aérienne en vigueur ainsi que sur la réglementation interne aux sites de vol
- Commission sites de vol, Alain contactera JC Guillemet pour lui proposer de faire un point sur l'entretien des sites de vol.

Fonctionnement CVL saison 2010 :

Appellation : Pour être en phase avec les nouveaux statuts de CVL, l'appellation Conseil d'administration de CVL sera remplacée par Comité de Direction de CVL.

Inquiétudes : Alain tire la sonnette d'alarme quand à la diminution à moyen terme des subventions de fonctionnement et d'investissements. Nos principaux partenaires sont la CCH et la DDJS, la CCH sera très prochainement confronté à une perte importante de revenu lié à la suppression de la taxe professionnelle, la DDJS quand à elle ne subventionnera bientôt plus directement les clubs mais les Comité départementaux et les ligues. Pour la saison 2010, CVL n'a pas à ce jour de projet en investissements matériel donc le budget prévisionnel 2010 sera basé essentiellement sur le fonctionnement (en moyenne 4220 euros par an sur les cinq dernières années). Fonctionnement de CVL comprenant, les aides de CVL, sortie club, RCA bi, formations, qualifications, l'achat de petit matériel, contrôle révisions des biplaces, cotisation ligue, cotisation AGCAM, assurance matériel et locaux, affranchissement, charges Camp Maneyrol, fournitures diverses, promotion CVL, treuil, ... Le passif de trésorerie nous permettra de passer 2010 sans impact sur le fonctionnement. Si un besoin matériel non budgétisé intervient en début d'année prochaine il pourra être formulé au travers du Comité départemental de Vol Libre. Quoi qu'il en soit, notre budget de fonctionnement devra à moyen terme se coller au plus près des subventions et de nos propres recettes. La recherche de nouveaux partenaires sera probablement à l'ordre du jour pour 2010.

Cela étant dit, le comité de direction de CVL propose et entérine pour la saison 2010 :

- Cotisation club : Elle reste à 20 euros
- Participation à la formation qualification : CVL maintien son aide à la qualification biplaceur sur le même barème qu'en 2009, soit 300 €.
- Participation à la RCA biplaceur associatif : CVL maintien son aide au même barème qu'en 2009. Seule différence, c'est le biplaceur qui formulera la demande au comité de direction qui statuera. Cette aide correspondant au delta RCA volant monoplace RCA volant biplace associatif plus l'Individuel accident passager soit 35 € + 30 €.
- Participation sortie club : CVL maintien son aide. Seule différence, dans la mesure de sa disponibilité, le véhicule 9 places de la ligue sera utilisé gratuitement (hors coût de carburant) et considéré comme la participation de CVL. Si le véhicule n'est pas disponible, la participation de CVL sera sur le même barème qu'en 2009 soit 50 € par participant.
- La formation treuilleur organisée par CVL est et restera gratuite pour ses membres. Elle pourra devenir payante pour des personnes extérieures à CVL, à voir avec la ligue de basse Normandie et la commission treuil de la FFVL.
- L'activité treuil restera gratuite pour les membres de CVL, pour les personnes extérieures à CVL, une participation sera demandée (montant à définir)

Participation à la RCA biplaceur associatif saison 2009 : Curt et Thierry recevrons la participation CVL, ils ont réalisé un nombre non négligeable de baptêmes, Alain et Laurent estiment ne pas avoir réalisé suffisamment de baptêmes et ne formulent pas de demande de participation, Nathalie et Serge n'étant pas présent ils formuleront ultérieurement leur demande.

Fin de réunion.

Le secrétaire de séance : Alain, en l'absence de Véro.

Association Cotentin Vol Libre

Affiliation Fédération française de Vol libre : 08232. Ecole française de Vol Libre N° 13919. Affiliation Jeunesse et Sport : S.50.16.86
N°préfectoral de l'association : W502000602. Courrier : 23 rue de la Boiserie 50340 Les Pieux. Tel : 02 33 04 16 21
volplanaute@orange.fr